

LA MATERNITÉ

Une mission de maternité élevée Et avec plus en charge des grossesses à risque en partenariat avec les unités maternités départementales et régionales, par l'intermédiaire de la Cellule de Régulation et d'Orientation Périnatalité du CHU de Montpellier.



OBSTÉTRIQUE : 2000 ACCOUCHEMENTS PAR AN

- Consultations pour les sautes femmes pour les grossesses physiologiques et pour les gynécologiques obstétricales pour les grossesses pathologiques.
- Gynécologie obstétricales.
- Consultations spécialisées de sage femme : antenatal, périnatal, pédiatrie, homéopathe, naturopathe, nutritionnelle, ostéopathe.
- Prise en charge des grossesses à risque maternel et fœtal.
- Accouchements physiologiques et pathologiques.
- Urgences obstétricales tout au long de la grossesse.

Consultations gynécologiques et obstétricales
du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h30
du samedi de 8h30 à 12h30



MATERNITE

1 DOCUMENT - Publié le 04 novembre 2016

 **Mat-1.pdf**
(60 Ko)

TÉLÉCHARGER